Coronavirus COVID-19

2020-03-27

ACTIVITÉS ESSENTIELLES DU PROGRAMME-SERVICES EN DÉFICIENCE PHYSIQUE EN CONTEXTE DE LA COVID-19

En raison de la progression de la maladie à coronavirus COVID- 19 dans le monde et de l'évolution rapide de cas d'infection au Québec, nous vous invitons à prendre connaissance et à mettre en œuvre les consignes suivantes.

À L'INTENTION DES GESTIONNAIRES DES PROGRAMMES-SERVICES EN DÉFICIENCE PHYSIQUE (DP) DES CISSS ET DES CIUSSS AINSI QU'AUX HÔPITAUX DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE

Les personnes ayant une déficience physique sont parmi les groupes vulnérables fragilisés par le contexte entourant la COVID-19 considérant qu'elles peuvent rencontrer des problèmes de communication, dans leur compréhension de la situation ou leur capacité à se protéger. De plus, ces personnes, selon leur condition médicale, sont plus à risque de développer des complications à la suite de la contamination à la COVID-19 et leur prise en charge en soins aigus ou intensifs peut être plus complexe.

CONSIGNES GÉNÉRALES

Les consignes générales sont applicables pour l'ensemble du présent document.

- Adapter la prestation de services aux recommandations de prévention et de contrôle des infections en vigueur dans l'établissement en contexte de la COVID-19 pour les intervenants, les usagers et le matériel de réadaptation.

- Respecter les mesures gouvernementales de protection et de contrôle des infections mises en place dans l'établissement, notamment en matière d'hygiène, d'asepsie et de distanciation sociale qu'importe le milieu où les services sont dispensés;

- Les établissements doivent prendre les mesures nécessaires, adaptées selon les clientèles, pour s'assurer que tous les usagers et leurs proches comprennent la situation pandémique actuelle, les moyens pour se protéger et, le cas échéant, recourir au dépistage;

- Adapter l'offre de services pour assurer la santé, l'intégrité et la sécurité des usagers, notamment afin de prévenir toute détérioration, entre autres celles qui pourraient mener à une hospitalisation;

- **Prioriser les objectifs du plan d'intervention et les activités cliniques jugées essentielles pour l'usager, en privilégiant :**
    - d'abord les mesures alternatives (exemples : télésanté, télé-réadaptation, suivis téléphoniques, suivis virtuels, etc.);
    - si ce n'est pas possible d'actualiser ces mesures alternatives, privilégier l'offre de services à domicile;
    - en dernier recours, si incontournable, réaliser l'intervention dans un plateau technique de l'établissement;

- Si l'évolution de la situation pandémique au Québec amène des limites quant à la capacité du programme DP et du programme DI-TSA à dispenser son offre de services intégrale, les établissements doivent d'abord procéder à des reports d'interventions causant le moins de préjudices aux usagers;

- Les usagers et les proches doivent être avisés de toute modification aux activités cliniques prévues ou décision prise en lien avec cette situation. Il doit être demandé aux usagers et leurs proches de communiquer avec l'établissement si des problématiques survenaient;

- S'assurer de répondre aux besoins des usagers chrono-dépendance à l'intérieur de la fenêtre d'opportunité liée à leur incapacité;

CONSIGNES SPÉCIFIQUES AUX USAGERS EN NIVEAUX DE SOINS ALTERNATIFS (NSA)

- Dans le contexte exceptionnel de pandémie COVID-19, afin de favoriser la relocalisation des usagers en niveaux de soins alternatifs (NSA) provenant des centres hospitaliers aigus ou de réadaptation vers de nouveaux milieux de vie :
    - Assurer, au besoin, certains services spécifiques en collaboration avec les équipes de soutien à domicile des directions concernées et avec les équipes de soutien aux familles (milieu de vie naturel et milieux de vie substituts).
    - Mettre en place des mesures qui assurent la sécurité de l'usager et des intervenants qui y travaillent notamment en :
        a) ajoutant, au besoin, du personnel dans le milieu de vie (milieux de vie naturels et milieux de vie substituts);
        b) mettant en place, au besoin et en collaboration avec le milieu de vie, une programmation d'activités individuelles dans le milieu qui respectent les mesures sanitaires imposées par le gouvernement.

    - Porter une attention particulière au transfert des usagers et des arrimages entre les équipes cliniques des milieux concernés.

- Bonifier, au besoin, les services externes et faire les arrimages requis avec les équipes du soutien à domicile pour les usagers NSA relocalisés.

Unité fonctionnelle de réadaptation intensive (URFI)

Activités	Maintenir	Adapter	Suspendre	Consignes spécifiques
Services d'adaptation-réadaptation (ergothérapie, physiothérapie, TRP, psychologues, neuropsychologues, kinésiologues, etc.)				
Accueil, évaluation et orientation	X			Maintenir les activités d'accès aux services et se doter de mécanismes pour identifier les usagers pour qui le contexte actuel modifierait le niveau de priorité à urgent si la mise en place des services ne s'actualise pas (exemples : famille hospitalisée ou en isolement ne pouvant plus prendre soin de leur enfant ou proche, usager qui se retrouverait hospitalisé ou en niveau de soins alternatifs (NSA) s'il ne reçoit pas les services, etc.)
Confinement d'un usager		X		En concertation avec d'autres directions de votre établissement, développer des milieux de confinement adaptés advenant qu'un usager serait dépisté COVID-19 positif afin de le transférer dans ce milieu.
Évaluation disciplinaire		X		
Traitement de réadaptation		X	X	Maintenir l'intensité des traitements en URFI. Adapter les interventions pour éviter les traitements dans les salles communes, revoir le choix des modalités thérapeutiques (exemple : activités de cuisine). Suspendre les activités de groupe.
Visites, sorties et congés temporaires			X	Les visites sont interdites, ainsi que les sorties et les congés temporaires. Toutefois, les visites et les sorties essentielles à l'intervention et au suivi clinique aux usagers le nécessitant demeurent autorisées.
Rassemblements aux heures de repas			X	Tous les repas devraient être pris à la chambre de l'usager. Les contacts entre les usagers doivent être suspendus.
Visite à domicile pour l'adaptation du domicile		X		Adapter par l'intégration de mesures alternatives lorsque possible (exemples : utilisation d'outils technologiques, photos, etc.) pour procéder à l'évaluation du besoin d'adaptation du domicile. Se conformer aux consignes transmises pour le soutien à domicile.

Unité fonctionnelle de réadaptation intensive (URFI)				
Activités	**Maintenir**	**Adapter**	**Suspendre**	**Consignes spécifiques**
Référence en hébergement	X			
Coordination des services et suivis long terme		X		
Autres services offerts en CRDP				
Activités en piscine, bassin thérapeutique ou gymnase			X	Suspendre toutes les activités de groupe et individuelles réalisées en piscine ou en bassin thérapeutique. Suspendre toutes les activités de groupe en gymnase ou salle d'entraînement. Évaluer la possibilité de remplacer par des activités individuelles alternatives.
Services spirituels		X	X	Privilégier l'intervention individuelle pour les usagers ayant une situation particulière. Suspendre les rassemblements de groupe.
Soutien aux bénévoles		X		Prévoir une augmentation du soutien, de l'encadrement des bénévoles et appliquer les mesures de prévention et contrôle des infections.

Services en cliniques externes				
Activités	**Maintenir**	**Adapter**	**Suspendre**	**Consignes spécifiques**
Prévention		X		Maintenir les services de prévention en identifiant et en contactant les usagers vulnérables connus des programmes (vivant seuls, ayant un faible réseau social, ayant des problèmes médicaux importants, ayant des difficultés de communication marquées (compréhension/expression/LSQ) afin qu'ils comprennent bien la situation et qu'ils adoptent les consignes pour se protéger du COVID-19 et des mesures advenant des symptômes. Leur offrir les services afférents au besoin.
Congé précoce assisté (CPA)		X		Maintenir ces services essentiels. Appliquer les règles pour les services à domicile. Augmenter le nombre d'usagers desservis, notamment en lien avec les mesures NSA.
Réadaptation fonctionnelle intensive (RFI) en externe		X		Maintenir les services en RFI, et augmenter la capacité d'accueil, si possible.
Surveillance du développement de l'enfant et de dépistage – Agir Tôt			X	Suspendre les activités de dépistages des retards de développement par la plateforme numérique ou par l'utilisation de questionnaire.
Stimulation précoce chez les enfants		X	X	Maintenir les services de stimulation aux enfants afin de ne pas compromettre le développement de l'enfant. Suspendre les activités de groupe.
Activités socioprofessionnelles et communautaires			X	Suspendre toutes les activités socioprofessionnelles (évaluation, développement des capacités de travail, adaptation, insertion professionnelle, etc.) et communautaires.

Services en cliniques externes				
Activités	**Maintenir**	**Adapter**	**Suspendre**	**Consignes spécifiques**
Programme d'aides techniques en déficience motrice – volet aides à la locomotion		X	X	Maintenir les services d'évaluation urgentes (plaies, SLA, positionnement) pour assurer la sécurité de l'usager ou l'intégrité de la peau. Maintenir l'octroi d'un appareil de locomotion ou d'une aide à la marche pour un usager en URFI ou pour un usager présentant un risque élevé de chutes et ne pouvant avoir accès à une aide temporaire. Maintenir le service d'urgence dépannage et de réparation urgente des aides à la locomotion pour assurer la sécurité de l'usager. Suspendre les cliniques de mobilité en centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD), les demandes de révision de positionnement, nouvelles demandes et entretien mécanique des appareils.
Programmes d'aides techniques en déficience motrice – volet orthèses-prothèses		X	X	Maintenir les services d'évaluation et de suivi de l'attribution de la prothèse pour la clientèle en URFI et les réparations urgentes (plaies-réparation de bris). Suspendre les activités non essentielles.
Programme d'aides techniques en déficience auditive			X	Maintenir les services essentiels pour répondre aux besoins de sécurité de la personne ainsi que l'accès à la réparation des aides auditives. Suspendre les activités non essentielles.
Programme d'aides techniques en déficience visuelle		X	X	Maintenir les activités essentielles et requises pour la sécurité de l'usager, en assurant le service de réparation des aides brisées. Suspendre les activités non essentielles.
Programme AVQ-AVD		X		Maintenir l'attribution, le remplacement ou la réparation des aides requises pour favoriser le maintien à domicile.
Programme d'aides techniques à la communication		X	X	Maintenir uniquement les activités essentielles requises pour la sécurité de l'usager et pour assurer la communication avec autrui. Maintenir la réparation des appareils défectueux. Suspendre les activités non essentielles.

Services en cliniques externes				
Activités	**Maintenir**	**Adapter**	**Suspendre**	**Consignes spécifiques**
Programme d'évaluation de la conduite automobile et d'adaptation du véhicule			X	
Interventions pour les troubles du langage		X		Maintenir les services essentiels pour répondre aux besoins des usagers.
Clinique de dépistage de TCC léger		X		Maintenir ce service pour prévenir le risque de chronicité.
Clinique spécialisée (exemples : clinique de plaies, clinique d'urologie, Parents-Plus, etc.)		X	X	Maintenir les services pour les situations urgentes. Suspendre les autres activités jugées non essentielles.
Cliniques externes (clinique du pied, clinique de sclérose en plaques, maladies neuro-musculaires, etc.)		X	X	Maintenir les services pour les situations urgentes. Suspendre les autres activités jugées non essentielles.